



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

**SESSION D'HIVER
COMMISSION DROITS DE L'HOMME
CONF/HR(2018)SYN1**

**CARNET DE BORD
de la réunion du mardi 23 janvier 2018
Première partie – réunion plénière**

1. Le Président de la Commission remercie chaleureusement son prédécesseur, Michel Aguilar, qui pendant de nombreuses années a présidé la Commission avec grande compétence et dynamisme.

A rappelé que la Commission a choisi de s'aligner sur les objectifs ambitieux du Conseil de l'Europe concernant les droits de l'homme. Il faut malheureusement faire face au démon de la xénophobie, du nationalisme, et du populisme. Ce sera le thème principal de la commission dans un proche avenir. Le nouveau président utilisera l'anglais dans sa communication. Il promet d'être accessible et ouvert à tous ceux qui veulent faire progresser les droits de l'homme.

En introduction, le Président accueille l'ambassadeur d'Irlande qui se félicite de participer aux travaux de la Commission. Dans son intervention, ce dernier a mis en exergue l'importance de la collaboration avec les OING qui jouent un rôle fondamental et contribuent aux décisions qui sont prises par le GR-H (Groupe de Rapporteurs du Comité des Ministres sur les droits de l'homme). Il soulève d'autres thèmes tels la sécurité des journalistes, la cyber violence qui n'est pas conceptualisée dans tous les Etats membres, la violence fondée sur le genre, l'augmentation du nombre de femmes harcelées sur internet. Le Conseil de l'Europe doit apporter des réponses politiques en toute connaissance de cause. Il sollicite dans ce domaine, l'expertise des OING qui sont des partenaires essentiels.

En réponse, le Président de la commission demande que lui soient communiqués les ordres du jour des réunions du GR-H. En mémoire de feu l'Ambassadeur Guido Bellatti Ceccoli, fervent défenseur des droits de l'homme, et décédé le 23 octobre 2017, l'assemblée marque une minute de silence.¹

2. **La commission a adopté** l'ordre du jour de la réunion

3. **La commission a adopté le carnet de bord de la réunion du 28 juin 2017**

[\[CONF/HR\(2017\)SYN2\]](#)

4. **Activités de la présidence et des vice-présidences depuis la session de juin 2017**

- Des réunions ont été organisées entre Simon Matthijssen, Iamvi Totsi et Miguel Cabral de Pinho pour l'élaboration de la feuille de route de la commission qui a été présentée à la Commission permanente. Une seconde feuille de route a été élaborée sur l'immigration ;
- Iamvi Totsi rappelle sa participation à la Journée du 17 octobre, Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté ainsi qu'à la Journée du 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'homme ;

- Simon Matthijssen rappelle ses activités depuis la dernière commission, à savoir :
 - septembre: discours au 20^e anniversaire du médiateur national en Roumanie, qui a porté sur la position et les instruments du médiateur dans le domaine du Conseil de l'Europe, en relation avec la protection des droits de l'homme et plus spécifiquement sur la lutte contre la discrimination ;
 - octobre : Le Professeur Buyse de l'Université d'Utrecht, a évoqué des possibilités d'actions communes entre son Département et la commission des Droits de l'Homme ;
 - novembre: présentation, au bureau du médiateur à La Haye, du travail de la Conférence des OING, de celui de la commission, de l'impact des normes de l'Union européenne sur les droits de l'homme et de celui de la Convention européenne des droits de l'homme dans le travail du médiateur ;
 - novembre : Représentation de la Présidente de la Conférence des OING lors d'une réunion avec l'ambassadeur Keith McBean, Représentant Permanent de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe et Président du GR-H.

5. Rapport d'activité sur les travaux du Comité Directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH) Jean-Bernard Marie

Jean-Bernard Marie, représentant de la Conférence des OING au CDDH présente l'état d'avancement des travaux des différents groupes de rédaction du CDDH.

Les *travaux achevés en 2017* :

- l'adoption, par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le 13 septembre 2017, d'une « [Déclaration sur la nécessité d'intensifier les efforts visant à prévenir et à combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé en Europe](#) »
- un « [Guide des bonnes et prometteuses pratiques visant à prévenir et à combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé](#) »

Les *travaux en cours*:

- un rapport sur la protection juridique des droits sociaux doit servir à la préparation d'un *Guide de bonnes pratiques* et d'un instrument non contraignant. Il rencontre des résistances de certains experts gouvernementaux qui sont réservés à l'égard des droits sociaux. La Conférence des OING intervient pour rappeler que ces droits sont des droits de l'homme à part entière qui doivent être pleinement protégés.
- Préparation d'une « Analyse sur les aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations ». Un Manuel pratique et simple d'utilisation sur la mise en œuvre efficace des alternatives à la rétention des migrants pourrait être préparé pour les autorités.
- Préparation d'un Guide de bonnes pratiques sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits de l'homme et libertés, notamment dans les sociétés culturellement diverses - guide pour lequel des Etats membres ont soumis des contributions ;
- CDDH a adopté un « *projet d'analyse sur l'impact des législations, politiques et pratiques nationales actuelles sur les activités des organisations de la société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme* ; »
- Préparation d'un Guide de bonnes pratiques pour les Etats afin qu'ils protègent effectivement l'espace de la société civile dans leurs législations, politiques et pratiques. Il est possible que soit développé un projet d'instrument juridique non contraignant dans ce domaine (Déclaration/Recommandation du Comité des Ministres) ;

Concernant le système de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, le CDDH a élaboré un rapport sur le processus de sélection et d'élection des juges de la Cour qui a été transmis au Comité des Ministres [[CDDH\(2017\)R88, Addendum I](#)].

6. Rapport d'activité du Comité de bioéthique (DH-BIO) André Clavert

La session du comité Bioéthique (DH-BIO) s'est déroulée du 24 au 27 octobre en deux parties

- En premier lieu, pendant deux jours, s'est déroulée une Conférence internationale à l'occasion du 20^e anniversaire de la convention d'Oviedo. La « Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine », aborde le consentement, l'information, les conséquences de la génétique de la transplantation d'organes, du profit... Un tour d'horizon de ces différents sujets a été fait ainsi que les nouveaux développements des techniques biologiques et des conséquences des big data...ont été envisagés ; Ce travail a permis de donner de nouvelles pistes pour les prochains travaux de la commission.

- Puis, le comité a abordé le « guide pour la mise en œuvre du principe d'interdiction du profit relatif au corps humain » et le « Protocole additionnel sur la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaire ». Ce dernier point a soulevé de nombreuses critiques. De nouvelles propositions vont être faites.

Notre conférence peut apporter à ce comité des informations venues du terrain, ce qui est toujours important quand il s'agit d'éthique.

7. Etat d'avancement des travaux du groupe de travail sur les « droits de l'enfant » de la commission Le leader du groupe de travail M Geert Priem n'a pas répondu aux membres de son groupe de travail ni aux questions de la présidence. Nous craignons que ce groupe de travail ne fonctionne plus.

8. Présentation de l'événement parallèle « Défenseurs des droits de l'homme » prévu le mardi 23 janvier 2018 de 13h à 14h15

Konstantin Baranov, (Mouvement international de Jeunes pour les droits de l'homme - YHRMI) présentent les différents intervenants à [l'événement](#)

9. Conclusion du Président

La nouvelle présidence apportera son expertise aux travaux de la Conférence des OING. La commission contribuera aux travaux des comités directeurs tels que le Comité de droits de l'homme et le comité de bioéthique. Les futurs groupes de travail seront discutés en deuxième partie de cette réunion.

Deuxième partie : session interactive

10. le président de la commission a présenté la feuille de route de la commission pour les trois prochaines années.

11. Discussion au sujet des groupes de travail proposés :

11.1 Mécanismes de protection des défenseurs des droits de l'homme en danger - Simon Matthijssen, Gulnara Akhundova. Modérateur : lamvi Totsi

Ce groupe de travail souhaite diriger ses travaux sur la liberté d'expression dans les médias et défendre les droits des personnes qui subissent des pressions dans ce milieu. Gulnara Akhundova s'engage à faire des propositions en ce sens.

11.2. Outils de surveillance au niveau de la société civile - Simon Matthijssen - Modérateur : Miguel Cabral

Des nouvelles propositions seront présentées pour une meilleure adhésion à la thématique de ce groupe de travail.

11.3. Droits de l'homme et numérique - lamvi Totsi, indique que le groupe de travail « Numérique et droits de l'homme » s'inscrit dans les travaux du groupe transversal sur le numérique. Il poursuit son travail de réflexion en invitant des experts afin d'élargir le champ d'orientation. lamvi Totsi a été élue pour représenter la commission Droits de l'Homme à ce groupe transversal.

11.4. Pauvreté, discrimination et exclusion - Miguel Cabral et Marie-José Schmitt

Il est précisé que Miguel Cabral assurera la liaison entre la commission Droits de l'Homme et ce groupe transversal sur la « Pauvreté ».

Marie-José Schmitt et Miguel Cabral du groupe de travail Pauvreté soulignent que le fossé se creuse de jour en jour et qu'il faut avancer, se doter d'un message politique. Une méthode de travail en trois étapes est proposée :

- une analyse du terrain en élargissant les groupes concernés
- une évaluation des risques de non accès aux droits
- une analyse économique des causes de la pauvreté.

Il faut traiter le phénomène de la pauvreté à partir d'une base claire. Les organisations pourront faire des propositions basées sur leur expérience du terrain.

12. Clôture de la réunion par le président, Simon Matthijssen, avec ses remerciements pour la contribution constructive de tous.

¹ À la mémoire de l'ambassadeur Guido Bellati Ceccoli

28 June 2017, that is 6 months and 26 days, just more than half a year ago Ambassador Guido Bellati Ceccoli said to us "Il faut donc que nous continuions de nous attacher à créer une société plus égalitaire et plus démocratique, où personne ne cède au désespoir et ne se sente exclu et oublié par la classe politique. Une société où la diversité ne soit pas considérée comme une menace, mais comme une occasion d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel. » (We must therefore continue to strive to create a more egalitarian and democratic society, where no one gives in to despair and feels excluded and forgotten by the political class. A society where diversity is not seen as a threat but as an opportunity to enrich and strengthen the social and cultural fabric.) On 21 October 2017, 3 months and 23 days after his contribution, our beloved Guido passed very unexpectedly away.

We mourn the loss of a gifted man,

- attorney at Law, notary,
- experienced researcher in the field of religious studies and dialogue,
- the modern Catholic History,
- musician

It is with sorrow and regret that we received the news of his passing.

I met him in his capacity of:

- Permanent Representative of the Republic of San Marino to the Council of Europe.
- Chair of the Committee of Ministers' Rapporteurs Group on Human Rights (GR-H);
- Member of the Board of the "North – South Center";
- Co-Chair of the 2016 "Council of Europe Annual Exchange on Religious Dimension of Intercultural Dialogue", Strasbourg.

Mr. Bellatti Ceccoli will always be remembered as a firm defender of human rights and intercultural dialogue and a strong supporter of the side event "HR & Business" January 2017.

We pay respect to his family and loved ones and to all the colleagues in the Permanent Representation of the Republic of San Marino in Strasbourg as well as in the Ministry of Foreign Affairs. I'm happy the INGO-Conference was represented to all ceremonies which accompanied the sudden departure of Guido.

- Jean-Michel Caudron as a member of the Bureau and INGOs representatives attended the ceremonies organised by Council of Europe.
- Anna Rurka was present to the ceremony organized by the family at the cemetery.

I am sure to act in the spirit of our previous chairman, dear Michel Aguilar, who was a good friend of Guido, when I ask you to observe a minute's silence to let our thoughts linger a short moment with the memories of this sincere European.